



## Recommandation

### Réunion extraordinaire des instances du Comité national de la recherche scientifique

Sections - Commissions interdisciplinaires - Conseil scientifique du CNRS - Conseils scientifiques de département

10 juin 2009 - Maison de la chimie

### Déclaration préliminaire

Face aux nombreuses incertitudes concernant le système de recherche français, et en particulier le CNRS, le Comité national de la recherche scientifique (CoNRS) a demandé la tenue d'une réunion extraordinaire, regroupant l'ensemble de ses composantes (sections et commissions interdisciplinaires, conseils scientifiques de départements, conseil scientifique du CNRS).

Fort de sa composition représentative, avec des membres nommés par les autorités de tutelle et des membres élus au sein de l'ensemble de la communauté scientifique associée au CNRS (environ 58 000 personnes), le CoNRS demande que ses avis soient pris en considération. En particulier, cette réunion plénière intervient après des changements importants du contexte national de recherche (créations de l'ANR, de l'AERES, loi LRU) et alors que deux textes cruciaux pour le CNRS (Contrat d'objectif et de moyens, et décret d'organisation) sont en cours d'élaboration sans concertation. Le CoNRS réaffirme qu'il ne peut y avoir de bonne réforme du système de recherche sans la participation active et l'adhésion des personnels.

**Votée à la majorité à main levée**